

Le 1er novembre 2016

Chers Collègues,

Nous avons l'honneur de vous contacter aux fins de vous transmettre une requête de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies concernant le sujet « Détermination du droit international coutumier », inscrit à l'ordre du jour de la Commission du droit international.

En août 2016, la Commission du droit international a adopté en première lecture un ensemble complet de seize projets de conclusions sur le sujet « Détermination du droit international coutumier » ([A/71/10/Chapitre V](#)). Dans ce contexte, la Commission a prié le Secrétariat d'élaborer une étude sur les moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier, dans laquelle il ferait le point sur l'état actuel de la documentation relative au droit international coutumier et formulerait des propositions d'amélioration.

Depuis lors, le Secrétariat a transmis des questionnaires aux États, ainsi qu'à certaines organisations internationales et à d'autres entités. Ces questionnaires visent à recueillir les sources documentaires relatives aux éléments constitutifs du droit international coutumier accessibles au public. Celles-ci incluent, en particulier, les sources d'information relatives à la pratique des États et des organisations internationales.

Le Secrétariat souhaite en appeler également à la coopération des sociétés de droit international, lesquelles seront en mesure de lui fournir des informations sur les sources documentaires relatives au droit international coutumier relevant de leurs activités.

En premier lieu, le Secrétariat recherche des informations sur toute enquête similaire concernant la pratique relative au droit international coutumier qui aurait déjà été conduite. Des projets de recherche semblables pourraient avoir conduit à la publication d'études dans le passé et le Secrétariat serait reconnaissant de recevoir toute information sur les ressources accessibles au public à cet égard. En second lieu, le Secrétariat serait reconnaissant si les sociétés de droit international pouvaient contribuer à cette enquête en fournissant des informations concernant la documentation accessible relatives au droit international coutumier. Chaque société de droit international est invitée à concentrer son étude sur les informations contenues dans les publications et autres sources documentaires disponibles dans sa région et/ou dans sa ou ses langue(s).

Un modèle de formulaire bibliographique (ci-joint) a été élaboré par le Secrétariat à cet effet. Afin d'être prise en compte dans la réalisation de l'étude, toute information pertinente doit être adressée électroniquement à M. David Nanopoulos à l'adresse suivante : [nanopoulosd@un.org](mailto:nanopoulosd@un.org), ainsi qu'à Mme Judith Maclang-Violago à l'adresse suivante : [maclang@un.org](mailto:maclang@un.org) avant le **1er juillet 2017**. Toutes les contributions seront dûment reflétées dans l'étude préparée par le Secrétariat pour la soixante-dixième session de la Commission du droit international.

La Division de la codification peut être contactée aux adresses courriel ci-dessus et demeure à la disposition de votre Société pour toute information ou assistance requise.

Nous espérons que votre Société sera en mesure de participer à cette enquête qui constituera une contribution importante au travail de la Commission du droit international et à la dissémination d'informations sur le droit international en général.

Veillez agréer, Chers Collègues, l'expression de notre meilleure considération.



Michael C Wood



M. le Professeur Alain Pellet  
Sir Michael Wood